

**Compte rendu du CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE
Le Grand T-théâtre de Loire-Atlantique**

19 avril 2016 à 17h au Grand T

Etaient présents :

Membres du conseil d'administration

Catherine Touchefeu, Bernard Gagnet, Marcel Verger, Karine Fouquet, Patrick Girard, représentants le Département de Loire-Atlantique.

Gildas Salaun représentant la Ville de Nantes

Patrick Bonnet, Patricia Lemarchand, personnalités qualifiées

Fabrice Boscherel et Benoit Martin, représentants le personnel

Etaient représentés (pouvoir)

Jérôme Allemany et Vincent Danis représentant le Département de Loire-Atlantique

Etaient excusés

Laurence Garnier représentant la Région des Pays de la Loire

Marcel Freydefont, personnalité qualifiée.

Soit 10 présents, 12 voix / 14 membres – quorum atteint

Direction du Grand T :

Catherine Blondeau, directrice et Alain Anglaret, administrateur

Assistaient également à la réunion

Catherine Caillou, agent comptable de l'EPCC

Clémence Duru, directrice générale citoyenneté du Département

Mireille Pinaud, direction de la culture du Département

Sylvie Brétéché, direction de la culture du Département

Jean-Luc Commanay, direction de la culture de la Ville de Nantes

Emilie Taghersout, direction de la culture, Région des Pays de la Loire

Sébastien Barrier, artiste associé, sur invitation de la Présidente

ORDRE DU JOUR

1 Approbation du compte rendu du CA du 10 décembre 2015.

Le compte rendu du CA du 10 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2 Indemnité Kilométrique Vélo.

Signataire d'un plan de mobilité avec Nantes Métropole, Le Grand T s'est engagé à favoriser les transports collectifs ou *verts* pour ses salariés et son public. Après discussions avec les représentants du personnel il est proposé d'intégrer à l'accord d'entreprise un article permettant la mise en place d'une indemnité kilométrique vélo, telle que prévue par le code du travail.

La Délibération 2016-4 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3 Taux de rémunération des techniciens intermittents du spectacle

Depuis les élections de juin 2015, deux représentants du personnel intermittents siègent au sein de la délégation unique du personnel. L'occasion de revoir les modalités de paiements des techniciens intermittents, en revalorisant le taux de référence et en introduisant une différenciation pour certains métiers particuliers. L'ensemble des taux de rémunérations restent fixés par rapport à la grille de rémunération approuvée dans le cadre du budget 2016. **Alain Anglaret** souligne l'originalité du dialogue social qui s'établit ainsi avec les représentants des salariés intermittents et précise que des discussions restent ouvertes sur la question de la prise en compte de l'ancienneté pour ces salariés, sujet complexe..

Sur proposition de **Patrick Bonnet**, afin de mieux comprendre le mécanisme de l'intermittence et d'évaluer les modalités d'un dialogue social original avec ces salariés, le sujet fera l'objet d'un examen particulier lors d'un prochain CA

La Délibération 2016-5 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4 **Rapport d'activité, compte administratif et compte de gestion 2015**

Catherine Blondeau décrit en préambule la logique de construction du rapport d'activité. Il s'agit, année après année, de rendre compte, au-delà de l'activité la plus visible (un grand Théâtre à Nantes), de l'ensemble du projet culturel porté par Le Grand T, ce qui a conduit sa direction à s'interroger sur les indicateurs et sur la meilleure manière de rendre compte d'une activité foisonnante. Elle fait état de sa participation, et de celle d'**Alain Anglaret**, à des groupes de réflexion sur ces sujets au plan national ou régional, et détaille les nouveautés apportées au document par rapport à l'année précédente.

Catherine Blondeau commente ensuite l'activité 2015, en commençant par les grandes orientations et les événements marquants cités (pages 3-7), tout en soulignant l'inévitable déconnexion qui existe entre une activité artistique saisonnière et un budget en année civile. Renvoyant au document pour les indicateurs de fréquentation et la politique des publics (pages 8-12), elle insiste plus particulièrement sur la notion de **théâtre citoyen** qui englobe la politique d'éducation artistique et culturelle (pages 13-16), mais aussi l'action sociale et la solidarité (pages 19-20) et l'accompagnement des pratiques amateurs (Page 21). L'inscription territoriale de l'établissement et la dimension de coopération affirmée de ses projets (pages 22-26) complètent le panorama. Elle conclut en attirant l'attention du CA sur l'importance des relations avec les artistes associés : **Wajdi Mouawad**, qui vient d'être nommé à la direction du théâtre national de la Colline à Paris, **Aurélien Bory** auteur d'une œuvre remarquée pendant le Voyage à Nantes 2015, **Patrick Pineau** dorénavant artiste associé à la scène nationale de Sénart, **Sébastien Barrier** qui leur succède ; sur l'impact local de la présence de ces artistes, sur leur qualité d'ambassadeurs de notre établissement et de notre territoire, et sur l'impact médiatique que génère, cette année encore, la présence de ces artistes associés (Cf revue de presse).

Alain Anglaret reprend en les explicitant les données humaines et financières figurant dans le rapport d'activité 2015 (Pages 28-38). Il mentionne en particulier la transformation probable d'un poste occupé par un salarié intermittent (Chef serrurier) en poste permanent, en conformité avec la réglementation en vigueur. Après avoir à nouveau mis l'accent sur la complexité de la fiscalité appliquée à l'établissement (Tva, taxe sur les salaires, CICE), il commente la formation du résultat 2015 (+ 207.406 €) dont une moitié, attendue, est l'effet direct du CICE, et l'autre moitié due à des économies sur les coûts de fonctionnement notamment liées aux périodes de travaux qu'a connu l'établissement en 2015, mais aussi aux modalités de transfert des coûts d'entretien et de maintenance des bâtiments mis à disposition. **Alain Anglaret** précise que l'établissement ayant dorénavant pour consigne d'autofinancer ses investissements, il sera proposé d'affecter le résultat 2015 à cet effet, afin de permettre la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement 2016-2018 évalué à 500.000 €

Tous les éléments chiffrés cités dans le rapport d'activité et présentés sous forme analytique sont bien entendu issus du compte administratif, présenté sous sa forme réglementaire en annexe.

Catherine Caillou, agent comptable de l'établissement confirme que les données financières figurant dans le rapport d'activité sont concordantes avec le compte administratif (ordonnateur) et avec le compte de gestion (comptable) communiqués aux membres du CA.

Echanges

Patrick Bonnet salue la grande qualité du rapport d'activité remis au CA, témoignage d'un bilan qu'il qualifie d'impressionnant. Ce document rend notamment compte de la manière dont Le Grand T impacte son territoire, et de l'attention particulière portée à la diversification des publics. Il se réjouit du chemin parcouru depuis la transformation en EPCC dont il estime qu'elle a permis de conforter l'établissement et sa politique. Il félicite la direction et toute l'équipe du Grand T pour cette évolution menée de manière très professionnelle et très assurée.

Patricia Lemarchand s'interroge sur l'évolution du nombre de spectacles par saison, seul l'indicateur du nombre de représentations figurant dans le rapport. **Alain Anglaret** répond que ce nombre est relativement stable (56 en 2013, 62 en 2014, 59 en 2015). **Catherine Blondeau** précise que l'objectif est de proposer chaque saison une jauge autour de 105.000 places offertes tout en privilégiant les séries. Le nombre de spectacle est ainsi fonction de la capacité de chaque lieu de représentations retenu. Le choix d'une jauge « plafonnée » permet à l'établissement de réserver des ressources pour mener à bien ses activités de *théâtre citoyen*.

Catherine Touchefeu note que le rapport d'activité montre bien l'implication territoriale, la densité et la diversité des activités menées par Le Grand T. Cette diversité qui n'est pas toujours connue des spectateurs est représentative des missions confiées à l'établissement par les collectivités membres.

A la question de **Marcel Verger** qui s'interroge sur la nature des investissements projetés pour les 3 ans à venir, **Alain Anglaret** répond qu'il s'agit essentiellement de matériels techniques dédiés aux

spectacles (Lumière, son, vidéo, machinerie, atelier) mais aussi de véhicules permettant l'activité territoriales ou de petits aménagements sur le site (Abris vélos)

Patricia Lemarchand s'interroge sur la place des artistes associés dans le rapport d'activité qui, en dehors des événements marquants, n'apparaît pas de manière spécifique.

Catherine Blondeau explique la mécanique en œuvre : Apports en production, construction de décors, cartes blanches, apartés, autres manifestations en partenariat, animation d'ateliers, de master-class etc... S'il n'apparaît ainsi effectivement pas de montant global consacré aux artistes associés, leur présence irrigue l'ensemble des activités du théâtre. **Sébastien Barrier** intervient pour témoigner de l'impact positif du soutien apporté par Le Grand T dans le déroulement des parcours des artistes associés.

5 Approbation du rapport d'activité, du compte de gestion et du compte administratif 2015 (Délibération 2016-1)

La Délibération 2016-1 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Les pièces annexées se composent du rapport d'activité, du compte de gestion 2015 et du compte administratif 2015.

6 Affectation du Résultat de la section d'exploitation et de la section d'investissement

(Délibération 2016-2)

Catherine Touchefeu propose au CA d'affecter le résultat bénéficiaire de la section de fonctionnement à un compte de réserve pour investissement, et le solde de la section d'investissement en report.

La Délibération 2016-2 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

7 Présentation de la DM1 au budget 2016, pour prendre en compte la programmation du second semestre 2016

Alain Anglaret présente la DM1 soumise au vote. Il s'agit d'ajuster les masses budgétaires en prenant en compte les résultats de l'exercice 2015, le réalisé du premier semestre civil d'activité (deuxième partie de la saison 2015-2016) et les prévisions réactualisées du deuxième semestre civil (Première partie de la saison 2016-17). Ces ajustements modifient les masses mais pas les équilibres budgétaires, ni les participations des collectivités membres.

8 Approbation de la DM1 2016 (Délibération 2016-3)

La Délibération 2016-3 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

9 Présentation par Catherine Blondeau de Tous Terriens et des grandes orientations de la saison artistique 2016-17

Catherine Blondeau présente l'attraction *Tous Terriens* qui, par nature, a été conçue dans une dynamique collective et participative (cf le dossier de presse envoyé aux membres du CA)

Elle rend plus particulièrement hommage à l'ensemble de l'équipe du Grand T pour son dynamisme et son implication dans la construction de cette manifestation originale qui mêle art, sciences et initiatives citoyennes. Elle précise que la construction de cette manifestation s'inscrit dans le droit fil des perspectives énoncées dans le rapport d'activité : Gouvernance coopérative, responsabilité sociétale et environnementale, partage des ressources, hospitalité, inclusion, diversité. Rendez-vous est pris pour les 10-11 et 12 juin 2016

Catherine Blondeau présente ensuite rapidement les grandes orientations de la saison 2016-17 :

- Une forte dimension familiale (*Bestias*, Cirque National Vietnamien, festival Petits et Grands...)
- Une saison de clôture des parcours artistiques d'Aurélien Bory (*Espaces*), Wajdi Mouawad (*Des Mourants*) et Patrick Pineau (*L'art de la comédie*) et de montée en charge des projets avec Sébastien Barrier
- Des grands spectacles populaires : *Dom Juan*/Jean-François Sivadier, *Richard III*/Thomas Joly, *Ça ira*/Joël Pommerat...
- Des partenariats originaux avec Angers Nantes Opéra (*La Double Coquette*) et le Tu Nantes (*R3m3*, Autour de *Richard III*)
- Une diversité affirmée : Ahmed Madani (*F(l)ammes*), Dieudonné Niangouna (*Nkenguegi*), Eric Massé (*Malentendus*), Philippe Chuyen (*Les pieds tanqués*), ...
- Des créations contemporaines : *Vanishing Point*/Marc Lainé, *Nobody*/Cyril Test, *Honneur à notre élue*/Marie Ndiaye...
- Une large place à la création d'artistes vivants sur le territoire : Marie-Laure Crochant, David Humeau, Anaïs Allais, François Chevallier, Ambra Senatore, François Parmentier....
- Et toujours de multiples coopérations, des projets d'éducation artistique et culturelle renouvelés,

des projets citoyens...

Catherine Blondeau annonce également, dans le droit fil des débats qui ont eu lieu au sein du CA, des changements importants dans les modalités d'abonnement, l'objet étant de mieux partager la ressource (Jauge disponible). Le changement du logiciel de billetterie permettra, pour la première fois, de proposer l'abonnement en ligne, les modalités d'abonnements et d'achats de places à l'unité ayant été revues en fonction de ces deux paramètres.

10 Questions diverses

Alain Anglaret rappelle la souscription par l'établissement d'un abonnement au réseau de chaleur, s'inscrivant dans le plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Département. Les travaux de raccordement (pris en charge par le Département) auront lieu l'été 2016.

Catherine Blondeau rappelle les prochaines échéances:

- 20 au 23 avril, représentations au Tu nantes de *2016 comme possible*, résultat du travail mené par Didier Ruiz avec 17 jeunes Nantais.
- 28 avril dernière représentation, après deux saisons d'exploitation de *14-18 le temps de nous aimer* à Pornic
- 21 et 22 mai *Es-tu-là ?* à Vigneux de Bretagne
- 1^{er} juin, accueil de *Grandir avec la culture*, manifestation du Département
- 10-11 et 12 juin *Tous Terriens*, en clôture de la saison 2015-16

- 9 Mai Présentation de saison au Club d'entreprise en présence de P Grosvalet et de C Touchefeu
- 31 Mai Conférence de Presse de lancement de saison, en présence de C Touchefeu
- 20 juin présentation de saison au public
- 21 juin ouverture des abonnements
- 4 juillet Ouverture de la billetterie, hors abonnement

La séance est levée à 19h30

Les prochains CA auront lieu **le 14 octobre 2016 à 17 h** (Débat d'orientation budgétaire)
et **le 15 décembre 2016 à 17h** (Vote du budget 2017).